

MÉMOIRE

Renouvellement de la politique Culturelle

PRÉSENTÉ PAR LA

Table
de Concertation
de l'Industrie
du Cinéma
et de la Télévision
de la
Capitale-Nationale

Lundi 26 août 2016

La Table de concertation de l'industrie du Cinéma et de la Télévision de la Capitale-Nationale est une organisation sans but lucratif, fondée le 9 juin dernier, après une année d'existence sous la forme associative. Elle représente 32 membres établis dans la région. Ces membres sont des maisons de production indépendante, des fournisseurs de services, des techniciens, des auteurs, des réalisateurs, des producteurs, des festivals ou organisations, des associations ou regroupements et des stagiaires en cinéma et en télévision. Au cours de la dernière année, la Table de concertation a entrepris, avec l'aide de l'Observatoire de la Culture et des communications, un profil du secteur. Celui-ci sera dévoilé le 15 septembre prochain dans le cadre du Festival de cinéma de la Ville de Québec. Toutefois, nous sommes en mesure de partager les données suivantes encore confidentielles avec le ministre de la Culture et des Communications, M. Luc Fortin, et son comité conseil pour le renouvellement de la politique culturelle.

La production télévisuelle et cinématographique du Québec pour la période de 2009-2010 à 2013-2014 représente 3 115 millions de dollars (M\$). L'activité des maisons de production indépendante de la Capitale-Nationale en cinéma et en télévision, pour la même période, représente une somme de 164 M\$ pour un total de 142 projets. Ce qui fait une proportion de 5,3% de la production québécoise pour les 5 dernières années.

En 2014-2015, avec 34 projets, les producteurs indépendants ont généré un volume de 37 M\$ sur la base de la part québécoise des devis de production. C'est 7 M\$ de moins des 44 M\$ de 2013-2014.

Il s'est produit 5 genres dans la région. En comparant les genres, il apparaît que les devis des projets en fiction et en long métrage (fiction, animation et documentaire) sont plus élevés que les devis télé en magazine et en variétés. Par contre, le volume de ces projets en télévision s'avère en pleine croissance.

La valeur de production globale dans la Capitale-Nationale, pour les périodes entre 2004-2009 et 2009-2014 a doublé, passant de 16 M\$ pour atteindre 33 M\$. Malgré cette croissance spectaculaire pour la Capitale-Nationale en cinéma et en télévision, la région ne représente que 3% en fiction, 3% en animation et près de 5% en documentaire, de l'ensemble de la production au Québec dans ces genres respectifs.

Bien que le poids de la région de la Capitale-Nationale équivaille à 10% du produit intérieur brut (PIB) du Québec, et que 10% des emplois et 9% de la population du Québec soient dans la région de la Capitale-Nationale, la région est loin d'atteindre 10% de toute la production québécoise en cinéma et en télévision dans tous les genres.

En effet, seule sa production en magazine et en variétés correspond au 10% de l'ensemble de la production de ces genres au Québec entre 2009-2014. Dans cette

même période, les régions ont profité de la mise en place d'un fonds fédéral soutenant la programmation de contenus locaux. Les membres de la Table se doutent d'une relation de cause à effet entre l'existence du Fonds d'amélioration de la programmation locale (FAPL), mis en place à l'automne 2008 et éliminé complètement à la fin de l'été 2014, et la croissance soutenue sur cette même période et la chute drastique en 2014 de 7 M\$ en volume de production de la Capitale-Nationale. Les membres jugent cette donnée comme un indice que les aides locales ont un impact positif sur le volume de production régionale.

Les membres de la Table ont aussi un regard très attentif sur l'impact négatif probable de la diminution du 4 juin 2014 du taux de la bonification régionale du crédit d'impôt aux productions télévisuelles et cinématographiques. Cette baisse préoccupe beaucoup les membres de la Table de concertation comme les membres de la Table régionale de l'Association québécoise de la production médiatique (AQPM). Ce qui interpelle les deux associations est la décision du gouvernement d'avoir révisé sa position et majoré le crédit d'impôt de base, mais qu'il n'y ait pas eu d'ajustement ou de retour au taux initial aux diverses bonifications.

D'autre part, cette bonification est un enjeu clé pour la croissance de genres structurants comme la fiction, l'animation ou la série documentaire qui demandent des expertises spécifiques et qui sont des défis additionnels en terme de main d'œuvre. Les membres de la Table de concertation constatent qu'il y a encore beaucoup à faire pour qu'il y ait un plus grand nombre de ces projets produits par des producteurs régionaux sur ce grand territoire qui s'étend de Portneuf à Charlevoix.

À titre d'exemple, les saisons de la série dramatique **Chabot et filles** ont donné près de 150 jours de travail aux acteurs et aux techniciens de Québec. Certains acteurs ont pu s'installer et s'acheter une maison grâce à cette série de fiction tournée à Québec. Imaginez la visibilité de la Ville de Québec avec le succès d'un film comme **Pee Wee 3D** tourné à Québec, et atteignant la 2^e position du box-office de son année; que la société chef de file en animation canadienne soit basée dans la région et qu'un long d'animation comme **Le Coq de St-Victor**, fabriqué 100% dans la Capitale-Nationale, ait donné plus de 18 mois de travail aux créateurs de la région en plus d'être vendu dans 46 pays à travers le monde par l'un des 5 grands studios américains.

Bien qu'une émission magazine se tourne souvent en une seule journée, lorsqu'un producteur comme TORQ Divertissement produit plus de 3 heures de magazines par semaine annuellement pour un diffuseur, on ne peut que constater son effet structurant pour cette entreprise, qui a pu avoir ses propres infrastructures techniques

grâce à ce volume, assurer une récurrence de production à ses animateurs et ses techniciens.

La Table se réjouit aussi de voir que cette année enfin, la captation du Grand spectacle de la Fête nationale sur les plaines d'Abraham a été produite par une société de Québec, QuébeComm, et que sa télédiffusion a permis à Télé-Québec d'atteindre une part de marché de 35% pour la première diffusion : du jamais vu.

C'est pourquoi la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale s'est donné comme objectif principal de doter l'industrie d'outils et de ressources pour favoriser l'accroissement de projets structurants créés, réalisés et produits par des gens de la Capitale-Nationale.

En cette période de consultation pour le renouvellement de la politique culturelle, la Table de concertation a jugé opportun de vous transmettre, via ce mémoire, certaines de ses observations et ses suggestions afin de permettre à la région de la Capitale-Nationale de prendre sa place sur l'échiquier de la production médiatique numérique pour la prochaine décennie.

Une des valeurs chères aux membres de la Table de concertation est le travail en collégialité et en complémentarité. Cette valeur semble rejoindre l'idée d'une approche gouvernementale transversale cohérente.

Nombreuses de nos suggestions sont donc basées sur une collaboration entre le ministère de la Culture et des Communications et d'autres ministères, agences, mandataires ou organisations.

Toutefois, la Table propose de commencer par des propositions d'action, d'observation au sein même du ministère et de ses sociétés, ses mandataires.

Au ministère de la Culture et des Communications

- Croyant à l'impact d'une rencontre en personne avec les créateurs d'un film, permettre au cinéma et à la télévision de prendre une véritable place au sein de programmes comme la Culture à l'école.
- Afin de créer un attachement à la filmographie québécoise et ses artisans, provoquer la rencontre entre la clientèle jeunesse, les citoyens de demain et la production cinématographique québécoise en soutenant les sorties scolaires.

- Pour permettre l'éclosion réelle de son rôle de soutien aux entreprises et non seulement aux projets, donner à la Société de développement des entreprises culturelles (Sodec) les assises pour permettre aux entreprises de développer et de produire des portfolios de projets cinématographiques performants en rayonnement international ou/et en récupération.
- Croyant qu'il faut davantage mettre en vitrine la production québécoise et en faire sa promotion en cours et après la production, permettre et soutenir le producteur lors de la fabrication du film à promouvoir ses productions.
- S'assurer de la représentativité de la Capitale-Nationale dans le soutien annuel offert par la Sodec et par le Conseil des arts et des lettres du Québec aux artistes et/ou entreprises établis dans la région.

Avec le Fonds Capital Culture, qui est sous utilisé par l'industrie cinématographique et télévisuelle

- Mettre en place des programmes qui répondent réellement aux besoins de l'industrie, dont celui de « gap financing » pour des produits au fort potentiel d'exportation et de création d'emploi.
- Mettre en place des programmes spécifiques pour l'animation numérique à la Sodec.

Avec la collaboration du ministère des Relations Internationales et de la Francophonie

- Afin de bien positionner son statut de Capitale-Nationale, soutenir les opportunités de rencontres dans la Francophonie et dans la Capitale-Nationale comme Le Festival de Cinéma de la Ville de Québec, Le Festival de cinéma en famille de la Ville de Québec.
- Afin de maintenir leur statut de chef de file sur le territoire canadien, renforcer le rayonnement des événements comme le Cartoon Connection et le Pixel Challenge.
- Comme il existe des délégations générales, des bureaux sur des territoires actifs ou prometteurs pour l'industrie du cinéma et de la télévision, consolider le rayonnement des créateurs québécois et de leurs œuvres dans ces villes lors de missions ou rendez-vous internationaux.

Avec l'audace du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

- Compte tenu de sa croissance économique importante et du dynamisme de ses producteurs dans la Capitale-Nationale, reconnaître le secteur culturel comme un secteur économique à sa juste valeur et donner l'accès au cinéma et à la télévision à certains de ses programmes et outils pour l'exportation et la commercialisation.
- Reconnaître le potentiel de la création de propriétés intellectuelles québécoises avec les résultats de création d'emploi sur le territoire québécois et les résultats d'exportation d'œuvres émergentes de la niche québécoise en long métrage d'animation ou films numériques stéréoscopiques (3D).
- Avec l'éclosion du numérique, soutenir le développement de propriétés québécoises numériques pour une exploitation sous diverses formes, leur commercialisation et leur exportation.
- Soutenir la veille et la production de prototypes pour des fins de participation à des marchés en cinéma et en télévision pour des projets ayant un potentiel d'exportation, afin de bien cibler ces projets et saisir les opportunités d'exportation internationale.
- Soutenir la prospection de capitaux étrangers pour financer de la production de propriétés québécoises et leur exportation, pour permettre une récupération des investissements aux sociétés comme la Sodec, Téléfilm Canada ou le Fonds Harold Greenberg.
- Pour assurer une diversification des lieux de création, soutenir la production continue afin d'assurer le maintien d'entreprises hors métropole, retenir sa main-d'œuvre qualifiée et soutenir son perfectionnement dans les régions du Québec, dont la Capitale-Nationale.
- Afin de créer une richesse et détenir les droits sur nos créations québécoises, en collaboration avec la Sodec et Investissement Québec, offrir le même soutien aux productions québécoises en animation que le traitement offert aux sociétés étrangères qui viennent produire en sol québécois, et ce sans droit de propriété québécoise, sans redevance pour les créateurs québécois.

Avec l'aide du Secrétariat de la Capitale-Nationale et de la Ville de Québec

- Mettre en place un soutien local financier pérenne pour le démarrage, mais également pour la production locale, comme certaines régions en France, à titre d'exemple, pour maintenir le savoir-faire et garder une masse critique d'entrepreneurs et d'emplois en cinéma et en télévision dans la région.
- Soutenir le développement local de la main d'œuvre et assurer la pérennisation des entreprises médiatiques numériques.
- Avec l'aide du CALQ, instaurer un volet spécifique local pour soutenir la relève en court métrage.

Avec l'implication de Revenu Québec

- Imposer une cotisation aux fournisseurs Internet et aux compagnies de services de communications cellulaires sur le territoire québécois pour financer des contenus médiatiques numériques québécois dont ils profitent grandement.

Avec l'engagement du ministère des Finances

- Augmenter les ressources financières de Télé-Québec pour que le télédiffuseur demeure une télévision éducative d'excellence, à niveau technologique, en collégialité avec le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, pour sa clientèle jeunesse, citoyenne de demain et sa clientèle de nouveaux arrivants. En contrepartie, Télé-Québec devra augmenter le nombre de projets québécois à son antenne, particulièrement ceux émanant des régions en lien avec son mandat.
- Rétablir la bonification régionale à son taux du 4 juin 2014 pour permettre la continuité de la croissance de la production dans une autre région que la métropole. C'est en constatant la décroissance occasionnée par la disparition du Fonds d'amélioration de la production locale que nous sommes à même de dire que la diminution des apports d'aide régionale ont un impact immédiat sur le nombre de produits dans la région.
- Accorder la même bonification régionale au long métrage d'animation jeunesse en français qu'en anglais en région. Actuellement, la hauteur de la bonification régionale est plus élevée lorsqu'un film en région est produit en anglais qu'en français.
- Offrir également une bonification régionale aux productions étrangères qui souhaitent venir produire en région, pour permettre une diversification des lieux

de production en services et une meilleure structuration des entreprises détenues par des producteurs établis en région.

Avec l'implication et la vigilance du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

- Assurer l'accès à de la formation pour la main d'œuvre en cinéma et en télévision, soit pour former la relève, soit pour combler le manque de personnel ou les expertises insuffisantes dans la Capitale-Nationale.
- Sensibiliser les fonctionnaires et les organismes basés dans la région métropolitaine à l'importance de délocaliser occasionnellement leurs activités et services.
- Favoriser l'accessibilité aux services, aux formations, aux événements aux fonctionnaires et aux organismes basés dans la région métropolitaine sur les autres territoires.

Consolider les relations et les efforts avec les partenaires fédéraux

- Soutenir la diversification des lieux de création et de production. Avec les résultats d'un volume d'affaires qui a doublé le temps où le Fonds de la programmation locale (FAPL) a existé et constaté une diminution de 7 M\$ sur le territoire de la Capitale-Nationale le jour où il a été éliminé, les membres de la Table recommandent le soutien fédéral pour la croissance de la production indépendante régionale de la Capitale-Nationale du Québec.
- Lors de renouvellement de licences au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) des grands groupes de télévision, s'assurer que la production régionale québécoise puisse avoir du soutien pour qu'elle soit toujours parmi les préoccupations du Conseil.

En conclusion

Nous espérons, M. le ministre Luc Fortin et chers membres du comité, que ce mémoire vous permettra de mieux connaître le secteur de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale du Québec, son dynamisme et ses enjeux. Nous souhaitons que, de par la réflexion des membres de la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale, le ministère de la Culture et des communications puisse mettre en place une politique culturelle en maillage avec les

autres partenaires, ministères et organismes qui participeront à l'essor de ces entrepreneurs culturels hors métropole et les soutiendront dans leurs défis afin de prendre leur place sur l'échiquier de cette grande industrie en mutation.